

PROCES VERBAL DU MARDI 02 avril 2024

Secrétaire de séance: M. ROBERT Gilles

Absent Excusé : M. PICARD Armel

Représenté par Mme LETOUBLON Isabelle

Absents : Ms FAIVRE Benoît, TERRAPON Nicolas, VUILLEMIN Charly.

- **Approbation des comptes de gestion 2023 (budgets général, bois)**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion de l'année 2023 pour le budget général et le budget annexe bois.

- **Présentation et vote des comptes administratifs 2023**

Mme le Maire présente les comptes administratifs 2023

	budget général	bois		Total
solde 2022	215 475.52	34 800.47		250 275.99
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	80 693.78	1 662.00		
RECETTES	14 276.82	0.00		
BILAN	-66 416.96	- 1 662.00		- 68 078.96
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	235 850.82	103 713.76		
RECETTES	257 348.00	91 541.34		
BILAN	21 497.18	-12 172.42		9 324.76
BILAN 2023	-44 919.78	- 13 834.42		-58 754.20
SOLDE 2023	170 555.74	20 966.05		191 521.79

Les comptes administratifs sont approuvés par 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

- **Affectation des résultats 2023**

Pour le budget général, le conseil municipal, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 236 972.70 € décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Au compte d'investissement recettes 1068 : 66 416.96 €

Le reste en report de fonctionnement au compte R002 : 170 555.74 €

Pour le budget bois, le conseil municipal, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 19 428.05 € décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Au compte d'investissement recettes 1068 : 0 €

Le reste en report de fonctionnement au compte R002 : 19 428.05 €

Le conseil municipal à l'unanimité valide ces 2 délibérations d'affectation de résultat.

• **Présentation et vote des budgets primitifs 2024**

	budget général	bois		Total
solde 2023	170 555.74	20 966.05		191 521.79
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	74 687.00	6 150.00		
RECETTES	45 379.00	0.00		
BILAN	-29 308.00	6 150.00		- 35 458.00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	189 010.00	53 900.00		
RECETTES	199 604.50	91 200.00		
BILAN	10 594.50	37 300.00		47 894.50
BILAN 2024	-18 713.50	31 150.00		12 436.50
SOLDE 2024	151 842.24	52 116.05		203 958.29

Le budget primitif est adopté par 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

• **Vote des taux des deux taxes directes locales**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal augmente de 3 % par rapport à 2023 les taux de la taxe du foncier bâti, non bâti et taxe d'habitation

- fixe à l'unanimité les taux d'imposition de 2024 des 3 taxes directes locales :
 - Taxe foncier bâti : 24.82 %
 - Taxe foncier non bâti : 11.60 %
 - Taxe habitation 12.29 %

Résultat du vote, 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

• **Devis entretien annuel de l'orgue**

En accord avec les communes de LE NARBIEF et de LA BOSSE et après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord pour le devis de M. CHANON concernant l'entretien annuel de l'orgue de l'église du Bizot montant du devis :

751.20 € (exonéré de TVA) (idem 2023)

Les participations des communes seront les suivantes :

LE BIZOT 50 % = 375.60 €

LE NARBIEF 25 % = 187.80 €

LA BOSSE 25 % = 187.80 €

○ **Révision du contrat d'assurance GROUPAMA**

Une personne de GROUPAMA est venue en mairie pour renégociation du contrat actuel des bâtiments communaux.

La cotisation reste inchangée à 4 990.10 € TTC

Le conseil municipal valide la proposition de contrat présentée.

• **Devis voirie 2024**

Mme Le Maire présente le devis de l'entreprise FCG revu depuis 2021, pour les travaux de réfection des rues du villages :

FCG : 21 124.00 € ht (25 348.80 € ttc) bicouche

Le conseil municipal valide à l'unanimité ce devis.

Pour rappel le devis 2021 pour le dossier de DETR pour la route du Piot en enrobé s'élevait à 48 104.88 € ttc et le centre du village à 19 200 € ttc.

La demande de subvention a été faite pour 57 371.40 € ht.

En 2023, les travaux de la route du Piot se sont élevés à 32 785.23 € ht

Bordures de la VC 1 1 290.00 € ht

Soit un total de 34 075.23 € ht (40 890.27 € ttc).

• **Vente de terrain d'aisance à M. et Mme SIRE**

Nous avons reçu en mairie une proposition de délimitation pour la vente de terrain d'aisance à M. et Mme SIRE, 24 rue de la Boussotte.

Le conseil émet un avis favorable à cette proposition.

• **Devis d'entretien des bâtiments**

Revu avec NAOKI :

Locaux de la mairie, WC publics toutes les 3 semaines : 16 * 95 € = 1 520 €

Salle des fêtes 2*an 2*135= 270 €

Ancienne salle d'école 2*an 2*55 = 110 €

Cuisine 1* an 1*180 = 180 €

Total /an environ 2 080 € ht

Vitres :

Joffrey LIEVAUX 1 à 2 fois par an 275 € ht pas de TVA

Voyage 20 € par voyage

• **Commande de matériel**

Produits et matériel pour salle des fêtes : 356 € ht (427 € TTC) NESTHY

Grille du four : 120 € ht (174 € ttc)

• **Affaires diverses**

- Suite du dossier Free Mobile antenne -relais.
- Syndicat Eau vente des biens au Syndicat oui pour le principe, à revoir
- Opérations fleurs et brioches
- Fête des mères
- Dossier JACQUIER
- Dossier MOKDAD assainissement et urbanisme
- Réunion le 18 avril 2024 à la maison des services pour le projet éolien du Crêt des Ours.
- AG de l'Ecolette le 06 avril 2024

Fin de séance à : 23H00.

Mme le Maire, RENAUD Marlène

